

**Absents :**

- Mélanie HAMMERLING
- Teddy BENDRISS

**La séance a été ouverte à 20h10**

**1. PLU**

Monsieur le Maire a donné lecture de la réunion postérieure à l'enquête publique et indiqué les modifications susceptibles d'être apportées au document en fonctions des observations formulées lors de l'enquête et de l'avis des services de l'Etat.

A ce jour ces services n'ont pas fait connaître leurs observations éventuelles sur ces modifications et en conséquence le PLU ne peut être approuvé.

**2- Demande de dérogation scolaire**

Le conseil a émis un avis défavorable par 12 voix contre et une abstention.

**3- Temps d'Activité scolaires**

21 élèves sont inscrits à ce jour. Certains ateliers ne comportent que peu d'inscriptions. Les ateliers d'Anglais et Arts plastiques devraient cependant pouvoir démarrer dès janvier 2015.

**Questions diverses :**

- M. Le Maire a rendu compte du bon déroulement du repas des Anciens et remercié tous les organisateurs, le CCAS, le Sou des Ecoles, l'Amicale Boules, le Comité des Fêtes, l'Amicale Chasse, ainsi que tous les conseillers qui ont participé au service, sans oublier l'animation très appréciée de René ORDAS.
- Le conseil a accepté le devis de la société DUMONT pour le remplacement de 6 extincteurs.
- Le conseil a autorisé le Maire a signé trois conventions, avec le Musée Escale Haut RHÔNE pour les activités périscolaires, avec la Communauté de Communes pour la voirie et l'administration des droits du sol.
- M.BALASTRIER a été chargé de recenser les propriétaires dont les arbres représentent un danger pour la circulation en débordant sur les voies publiques.
- M.FAUGERE a rendu compte de la visite de M.DE RUYTER à son domicile.
- M MOSCZKOWSKI a sollicité des explications sur le fonctionnement du syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication du département, notamment en ce qui concerne les ressources et le montant des cotisations versées par la commune.
- Suite à quelques critiques sur la qualité des repas servis à la cantine, le conseil a chargé M. Le Maire de la recherche d'un autre fournisseur pour le cas où cette qualité ne s'améliorerait pas.

La séance a été levée à 22h25.

Le Maire  
Alain SAUREL